

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21422**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert(e) en ingénierie projet, innovation, transformation

Nouvel intitulé : Expert(e) en ingénierie projet, innovation, transformation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole centrale Paris	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation pilote les projets de transfert de technologie et les projets d'amélioration au sein des organisations. Il est un bon analyste de la stratégie de l'entreprise et de l'environnement concurrentiel, ainsi qu'un spécialiste de la conduite du changement.

Les activités de l'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation s'ordonnent selon les quatre axes suivants :

La définition des besoins et des usages

o Assurer une veille technologique, organisationnelle et concurrentielle et détecter les projets innovants en adéquation avec la stratégie de l'entreprise (technologies, marchés, usages)

Le pilotage de l'innovation en entreprise

o Coopérer avec les laboratoires et les équipes de R & D

o Contracter avec les consultants extérieurs à l'organisation.

L'organisation de l'entreprise innovante

o Organiser les équipes

o Manager le changement, résoudre les problèmes (structuration, synthèse)

o Communiquer au sein de l'organisation et mettre en place les dispositifs d'adaptation.

La conduite des processus de création de valeur

o Concevoir et conduire les processus d'industrialisation, du cahier des charges à la réalisation, aux tests et à la mise en service.

Les capacités attestées :

Mettre en place une veille technologique et scientifique par abonnement aux sources d'information pertinentes.

Collecter et hiérarchiser l'information en relation avec la stratégie de l'entreprise.

Sélectionner les projets et les présenter en comité de direction.

Identifier les facteurs-clés de succès

Planifier la conduite du projet retenu en coopération avec les laboratoires partenaires en intégrant les impératifs économiques et techniques de l'industrialisation.

Evaluer la rentabilité de l'investissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation peut exercer ses fonctions dans les entreprises nationales ou internationales de toutes tailles et dans tous types d'organisations publiques et privées. Il peut exercer en tant que collaborateur statutaire, intégré au Comité de Direction et rapportant à la direction générale, ou bien en tant qu'expert-consultant.

Apparu en milieu industriel pour concevoir et implémenter les projets de recherche-développement et de transfert de technologie, le métier d'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation est aujourd'hui aussi exercé dans les grandes entreprises de services, qu'il s'agisse des banques, des compagnies d'assurances, des hôpitaux et établissements de santé, ainsi que dans les administrations en contact avec le public.

L'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation pilote les projets de transfert de technologie et les projets d'amélioration au sein des organisations. Il est un bon analyste de la stratégie de l'entreprise et de l'environnement concurrentiel, ainsi qu'un spécialiste de la conduite du changement. Il peut occuper différentes fonctions :

- Responsable de l'innovation
- Consultant/Consultante en stratégie/organisation
- Consultant/Consultante conduite du changement
- Responsable des projets d'organisation
- Ingénieur en innovations technologiques

Le métier prend une importance particulière dans les PME/PMI en développement et dans le contexte des pôles de compétitivité. Il intègre également les savoir-faire relatifs aux nouvelles dispositions fiscales en matière d'innovation et de recherche (Crédit impôt recherche et crédit impôt compétitivité emploi). Ainsi, bien que recouvrant les compétences classiques du management de projet, le métier d'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation se distingue par la maîtrise des processus spécifiques de l'innovation dans tous les types d'entreprises industrielles ou de services.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification peut être obtenue à l'issue de formations de durées variables. L'entrée dans ces formations est conditionnée par l'évaluation des acquis de l'expérience professionnelle.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
En contrat d'apprentissage	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
Après un parcours de formation continue	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
En contrat de professionnalisation	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en ingénierie projet, innovation, transformation" avec effet au 08 décembre 2010, jusqu'au 29 novembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

ECP

Lieu(x) de certification :

Ecole centrale Paris : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Chatenay-Malabry]

Ecole Centrale Paris

Grande Voie des Vignes

92295 Chatenay-Malabry Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Centrale Paris

Grande Voie des Vignes

92295 Chatenay-Malabry Cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert(e) en ingénierie projet, innovation, transformation